

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – PARIS – 28 SEPTEMBRE 2026

France 2030 : le CNRS et l'IRD lancent un programme national de recherche sur l'habitabilité de la Terre

À la croisée des sciences humaines et sociales, de l'écologie et des sciences de la Terre, le programme de recherche exploratoire TRANSFORM vise à mieux comprendre et agir sur les interactions entre les sociétés humaines et leur territoire dans le cadre des changements globaux. Lancé ce 29 septembre, il ambitionne également d'identifier les conditions permettant de maintenir ou de restaurer l'habitabilité des territoires. Doté d'un financement de 50 millions d'euros sur dix ans dans le cadre de France 2030, ce nouveau programme national est piloté par le CNRS et l'IRD et opéré par l'ANR. Il s'appuiera sur des terrains expérimentaux associant notamment scientifiques et populations locales.

Comprendre les conditions d'une Terre habitable

Les épisodes de canicule et les incendies de l'été 2026 nous ont rappelé concrètement les enjeux liés à l'habitabilité des territoires : il s'agit non seulement de la possibilité d'y vivre, mais aussi de s'y épanouir, dans des conditions satisfaisantes pour les êtres humains comme pour les autres espèces.

À l'échelle mondiale, l'habitabilité prend des formes très diverses. Le programme TRANSFORM vise à étudier et cartographier cette diversité, en analysant le fonctionnement des socio-écosystèmes et les interactions qui contribuent à leur habitabilité dans des séries de contextes locaux très différents.

Des terrains de recherche au plus près des territoires

Le programme déploiera des sites d'expérimentation en France et à l'international réunissant des chercheurs et chercheuses en sciences humaines et sociales, en écologie et en sciences de la Terre, mais également des populations locales et des acteurs associatifs, des collectivités territoriales ou encore économiques.

Le programme TRANSFORM s'appuiera sur des actions concrètes :

- Cartographier les environnements et leur habitabilité, afin de produire de nouvelles connaissances directement à partir des territoires.
- Associer les populations, leurs connaissances et les acteurs locaux au processus de recherche, de la construction des questions jusqu'à la mise en discussion des résultats.
- Impliquer les acteurs culturels et rendre les données scientifiques plus accessibles et compréhensibles par la société civile.

- Identifier les conditions permettant à certaines initiatives de se diffuser et d'alimenter les politiques publiques, pour que les expérimentations locales permettent d'initier des transformations aux échelles régionale et nationale.
- Diffuser largement et de façon originale les résultats des recherches menées dans le cadre du programme, former de nouvelles générations d'étudiants et de décideurs.

Associer sciences, arts et société

Théâtre, arts visuels, design, cinéma ou écriture pourront être mobilisés pour rendre visibles les transformations à l'œuvre dans les territoires et mettre en débat les questions socio-écologiques et les solutions pour mieux maîtriser l'habitabilité des territoires dans un monde en changement. Ces collaborations permettront de donner à voir autrement les résultats scientifiques et d'en favoriser l'appropriation par un public plus large.

À propos du plan d'investissement France 2030 :

- **Le plan d'investissement France 2030 traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- **Est inédit par son ampleur** : 54 M€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50 % à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- **Est mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.
- **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

[Plus d'informations sur le site du Gouvernement](#) et @SGPI_avenir

À propos du CNRS

Acteur majeur de la recherche fondamentale à l'échelle mondiale, le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) est le seul organisme français actif dans tous les domaines scientifiques. Sa position singulière de multi-spécialiste lui permet d'associer les différentes disciplines scientifiques pour éclairer et appréhender les défis du monde contemporain, en lien avec les acteurs publics et socio-économiques. Ensemble, les sciences se mettent au service d'un progrès durable qui bénéficie à toute la société.

À propos de l'IRD

Institut français de recherche scientifique internationale, l'IRD contribue à renforcer la résilience des sociétés face aux bouleversements globaux. Il est présent dans plus de 50 pays d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie et du Pacifique, ainsi qu'en France hexagonale et dans les Outre-mer.

Ses activités de recherche répondent de manière concrète à des besoins prioritaires : atténuation et adaptation aux changements climatiques, lutte contre la pauvreté et les inégalités, préservation de la biodiversité, accès aux soins, prise en compte des dynamiques sociales. Les questions de recherche sont élaborées avec les acteurs de terrain et les populations locales. Les équipes croisent les regards, les disciplines et les connaissances à travers des partenariats de long terme pour construire des solutions robustes et à fort impact.

L'IRD défend une recherche qui bénéficie au plus grand nombre. Il partage les résultats de ses projets et met la science au service de l'action. Il accompagne ainsi la transformation des sociétés vers des modèles sociaux, économiques et écologiques plus justes et durables.

Contacts

Presse CNRS | Augustin Baudier | T **+33 1 44 96 51 26** | augustin.baudier@cnrs.fr

Presse IRD | presse@ird.fr

Secrétariat général pour l'investissement | presse.sgpi@pm.gouv.fr